

CORPORALITE ET PROMESSE DE LA RESURRECTION D'APRES 1 CORINTHIENS 6.12-20

Samuel BENETREAU

C'est un des signes les plus frappants de l'inspiration des Ecritures que la sûre et sobre aisance avec laquelle elles évitent les travers, plus ou moins névrotiques, de la tradition chrétienne !

Le thème de cette journée, « Réincarnation et Résurrection » invite à une réflexion sur la corporalité. Cette dernière trouve difficilement son compte dans les schémas réincarnationnistes. Tel est du moins le sentiment d'auteurs chrétiens. Pour Henri Bourgeois, qui s'attache à traquer les présupposés et les fondements, c'est clair : la logique réincarnationniste présuppose un statut secondaire pour le corps humain⁽¹⁾. Il ne devient rien de moins qu'un handicap ; les incarnations successives sont des maux nécessaires selon un principe de compensation. Le but c'est l'absence de corps. Jacques Scheuer note que la terre, à laquelle notre corps nous attache, est, par là-même, dévaluée⁽²⁾. Et la mort, simple incident de parcours, se trouve banalisée. Plus encore : on assiste à la disparition du sujet humain lui-même. La réalité ultime est l'Univers ; l'être humain a pour destin d'être immergé dans une conscience universelle impersonnelle. Il ne me revient pas de dire si ces analyses sont pertinentes, mais elles incitent à s'interroger sur la place du corps en régime chrétien. Une telle démarche est loin d'être superflue, car deux extrêmes nous sollicitent. D'un côté perdue, particulièrement en milieu chrétien, la tentation dualiste avec son souci de l'âme qui génère une méfiance à l'égard du corps et réduit l'espérance à l'immortalité de l'âme. D'un autre côté, la requête dominante dans la culture occidentale est devenue celle du monisme du « tout corps ». On cite volontiers la phrase de Nietzsche : « Corps je suis, tout et totalement, et rien d'autre »⁽³⁾.

Cette façon de tout ramener au corps, au bio-chimique et au conditionnement matériel, un des traits dominants de la modernité, trouve une correspondance en théologie biblique dans l'affirmation de l'unité essentielle de l'homme et dans la thèse selon laquelle *sôma*, le corps, dans le Nouveau Testament, vise toute la personne. L'homme est un corps, et le corps c'est l'homme, selon une conception dite « holistique », globale, de l'être humain !

L'apôtre Paul était également aux prises avec des tendances contradictoires. L'idéalisme philosophique, teinté de platonisme, poussait au mépris du corps. Il était relayé à Corinthe par une spiritualité enthousiaste convaincue d'avoir obtenu la plénitude des biens de l'âme et qui jugeait donc le corps sans intérêt, sans avenir, ses actions étant alors moralement indifférentes. A l'opposé, il trouvait sur sa route les sceptiques jouisseurs, adeptes d'une philosophie populaire limitant son horizon au sensible, à l'immédiat, au corporel. Il leur donne la parole en 1 Co 15.32 : « Mangeons et

(1) Henri Bourgeois, « Réincarnation, Résurrection : présupposés et fondements », *Lumière et Vie* 195, pp. 80ss. Le livre majeur de cet auteur sur la résurrection est *Je crois à la résurrection du corps* (Desclée, 1981), où il établit aussi une comparaison entre réincarnation et résurrection.

(2) Jacques Scheuer, « Réincarnations et Délivrances. Perspectives orientales et Interrogations Chrétiennes », *Lumière et Vie* 195, p. 34.

(3) *Leib bin ich, ganz und gar, und Nichts ausserdem*, dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, cité par S. Carrel, « Essai sur le corps à partir du vécu de la mouvance pentecôtiste », *Hokhma* 38, p. 58ss, où il souligne la pertinence des questions posées au christianisme par Nietzsche, entre autres sur le corps.

buvons, car demain nous mourrons ! » Il est donc précieux pour nous de voir comment il réagit. Nous avons choisi de l'entendre s'exprimer dans un texte très circonstanciel puisqu'il traite de la fréquentation des prostituées, mais aussi très remarquable par l'intérêt qu'il porte au corps (8 emplois du mot *sôma* dans ces quelques versets, avec, en outre, la mention de parties du corps !) et par le rapport explicite posé entre corps et résurrection. Malheureusement, un autre trait de ce passage est une relative obscurité...

Dans cette partie de son épître, Paul s'efforce de formuler une position chrétienne devant plusieurs désordres qui ont brouillé l'image d'une communauté corinthienne extrêmement prometteuse (Ac 18.8-11 ; 1 Co 1.4-7). Pour aborder l'un d'entre eux – la fréquentation des prostituées, qu'elle ait été pratiquée par certains ou que la question ait été seulement posée – il commence par réaffirmer la liberté du chrétien. Il n'hésite pas à reprendre à son compte un slogan qui était sans doute celui des spiritualistes émancipés de Corinthe et qui, à toutes les époques, reste le mot d'ordre de ceux qui confondent l'illusion de la liberté et sa réalité : « Tout est permis ». En y associant deux considérations décisives « mais tout n'est pas utile » et « mais je ne me laisserai asservir par rien », il montre que, lui, prône la réalité. Le vrai problème, au fond, est celui du pouvoir de l'*exousia*, qui s'exerce sur la personne. La question de l'*exousia* va rester au centre de cette section. Qui a autorité dans la relation avec la prostituée, dans le mariage, dans la vie de la foi ? Est-ce une autorité libératrice ou asservissante ?

Le mot d'ordre de ceux qui confondent l'illusion de la liberté et sa réalité : « tout est permis ».

On ne trouve dans ce passage ni une définition du corps ni un exposé sur son statut et sa fonction. On a cependant un développement d'une remarquable densité théologique. Le corps est relié à des lieux théologiques majeurs : la création (v. 16b), la souveraineté de Dieu sur le monde (v. 13bc, 14, 19, 20b), plusieurs énoncés christologiques, la résurrection (v. 14a), la rédemption (v. 20), l'union mystique (v. 15), la pneumatologie (v. 20), l'eschatologie (v. 14b). Nous soulignerons une des grandes originalités de ce passage : placer le corps humain sous l'éclairage de l'eschatologie, situer son rôle actuel en fonction de l'accomplissement. On trouve là une invitation à « le penser à partir de son avenir et non de son passé », comme l'écrit Xavier Lacroix⁽¹⁾.

Quelques constatations préliminaires permettront de déblayer le terrain

S'il n'y a pas de définition du corps en soi, on rencontre deux tournures prédicatives qui disent ce que le corps est : « Vos corps *sont* les membres du Christ » (v. 15), « votre corps *est* le temple du Saint-Esprit » (v. 19). De façon frappante, le corps n'y est pas déterminé en lui-même ou par rapport au sujet, mais par rapport à deux instances autres : le Christ, l'Esprit Saint. On reste dans la ligne biblique où l'être humain, créature, ne peut être compris en dehors de cette relation constitutive avec le divin. L'attention se fixe d'ailleurs dans cette section, notons-le, sur la vocation du corps plus que sur sa nature : il est « pour ceci », « pour celui-là ». Il entre dans un projet.

Quelle est alors la contribution de ce texte au grand débat sur l'être de l'homme : unité radicale qui écarte toute distinction entre intériorité et extériorité et fait de *sôma* nécessairement une désignation de la personne globale, ou maintien d'une dualité impliquant l'existence d'une réalité spécifique, le corps, à considérer pour elle-même ? Deux faits s'imposent ici : l'insistance sur le terme, *sôma*, et la souplesse avec laquelle s'instaure un va-et-vient entre *sôma* et les pronoms

(1) Xavier Lacroix, « Le corps à venir », *Lumière et Vie* 179 (1986), p. 75.

personnels « nous », « vous » ou les possessifs « son », « votre ». On passe du corps à une désignation de la personne et vice versa. Pas de coupure : le corps participe à la personnalisation, il s'intègre dans l'histoire de la personne. Ce qui est dit du corps est mis au compte de la personne, et, manifestement, le corps engage la personne. Il n'est pas légitime pour autant de poser l'équivalence corps = personne. Robert H. Gundry montre que les pronoms personnels élargissent le sens habituel de *sôma*. La distinction entre personne-sujet et le corps du sujet éclate dans la difficile expression de 18b « pécher contre son propre corps ». Le sujet ne se réduit pas au corps ; une distance peut se creuser par rapport à lui⁽¹⁾.

L'attention se fixe sur la vocation du corps plus que sur sa nature.

Dans l'étude de ce passage il est donc recommandé de ne pas trop jouer sur le sens du mot *sôma*, comme le fait, par exemple, Rudolph Bultmann qui lui reconnaît trois valeurs distinctes⁽²⁾. Il est possible de laisser en permanence à *sôma* sa portée spécifique : c'est la dimension concrète, physique, organique, de la personne⁽³⁾. Il faut de même résister à la tentation de distinguer deux corps en l'homme. L'idée remonte, apparemment, au commentaire de Johannes Weiss (1910). Un exégète aussi pondéré que Frédéric Godet recourt à cette facilité pour tenter de maîtriser les difficiles versets 13 et 18 : le croyant posséderait, outre son corps fait d'une matière qui se renouvelle sans cesse, un corps d'un autre type, permanent celui-là, qui en constitue l'identité⁽⁴⁾. Nous maintenons que *sôma* désigne le corps au sens qui nous est le plus familier, celui du réalisme naïf. Il ne faut oublier ni le point de départ très concret de l'exposé, la relation charnelle avec la prostituée, ni la référence à la résurrection, toujours, chez Paul, une résurrection corporelle.

I. Le corps comme élément de l'univers

Le corps trouve dans le monde son cadre de vie ; il en est d'ailleurs une composante⁽⁵⁾. Le cosmos fournit le nécessaire pour la satisfaction de ses besoins. Paul a noté cette intégration qui se marque par tout un système d'échanges : « Les aliments sont pour le ventre et le ventre pour les aliments ». On a pensé qu'il pouvait s'agir là d'un slogan des libertins de Corinthe refusant toute portée éthique aux diverses fonctions du corps. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait permis à l'apôtre d'y adhérer dans deux perspectives. Il lui était loisible de le reprendre pour rappeler où se situe le péché, dans le cœur et pas dans la consommation de nourriture, libérant ainsi les pagano-chrétiens du joug des règles alimentaires venues du judaïsme. Mieux encore, il pouvait en faire l'expression de l'excellence de la création divine. L'Univers est pour l'homme et l'homme est adapté à l'Univers ;

-
- (1) Antoine Vergote, réfléchissant sur la pensée contemporaine relative au corps, voit ce dernier comme « un dédoublement de dualités » : corps organique et corps psychique, corps psychique et système symbolique. Il ajoute : « C'est de l'intérieur du corps organique transformé en corps psychique par le système symbolique que je dis 'je' » (« Le corps. Pensée contemporaine et catégories bibliques », *Revue Théologique de Louvain*, 1979, p. 175). Certains modernes parlent volontiers d'« imaginaire », toujours étroitement uni au corps organisme » : « Le corps n'est donc pas un organisme seulement mais un organisme doublé de partout par un imaginaire qui, bien qu'invisible, gouverne nos désirs, nos plaisirs, nos combats... » (Jean Le Du, « Imaginaire du corps et images du salut », *Lumière et Vie* 166, p.8).
- (2) R. Bultmann, *Theology of the New Testament* (SCM : London, 1965) pp. 194Ss : le sens physique et sexuel, le sens de personne, et un sens figuré pour exprimer l'unicité et l'unité.
- (3) Sur ce sujet, cf. la longue et pertinente discussion de R.H. Gundry, *op. cit.*, pp. 51-80. De façon générale, nous seble-t-il, Gundry se crispe de manière excessive sur la nature physique du corps.
- (4) Frédéric Godet, *Commentaire sur la Première Epître aux Corinthiens* (Neuchâtel, 1965), p. 285.
- (5) G. Martelet, *Résurrection, eucharistie et genèse de l'homme : chemins théologiques d'un renouveau chrétien* (Paris : Desclée, 1972), p. 81, parle de « ce type de rapport personnel avec l'univers qui définit notre corps propre ». Isolée, cette définition heureuse serait certainement réductrice.

il y a pleine adéquation, car « tout ce que Dieu a créé est bon et rien n'est à rejeter si on le prend avec action de grâce » (1 Tm 4.4). Et pourtant, ajoute Paul « Dieu détruira ceux-ci et celui-là » (v. 13b). Aucune illusion et aucun culte rendu au corps comme dans l'idolâtrie moderne du corporel : il est promis à la corruption. La fin du v. 13 et le v. 14, et c'est la première difficulté à laquelle on se heurte dans l'étude de cette section, semblent opposer le sombre destin du ventre et des aliments à celui du corps promis à la résurrection.

Aucune illusion et aucun culte rendu au corps comme dans l'idolâtrie moderne du corporel.

En fait, le contraste ne s'établit pas entre le ventre et le corps, car l'apôtre a assez de bon sens pour savoir que la corruption sera le lot de tout le corps humain et son attente s'attache à l'avènement d'un « corps spirituel » (1 Co 15.42-49) et non à celui de quelques éléments de corps. L'opposition porte sur cette fonction ordinaire qu'est la nutrition, d'une part, et sur l'aptitude à la relation sexuelle, capacité si lourde de potentialités et de conséquences et qui peut être gravement dévoyée, d'autre part. Le corps tout entier est pour le Seigneur, comme tout entier il passe par la mort avant de parvenir à la résurrection.

En tant qu'élément de l'Univers, le corps partage le sort de celui-ci, la corruption, mais il appartiendra aussi à l'Univers restauré, qu'annonce et anticipe la résurrection du Christ (1 Co 15.20ss). A ce titre nos corps gémissent avec la création, comme dans les douleurs de l'enfantement (Rm 8.22). Mais notre espérance est ferme. En ressuscitant son Fils, Dieu a redonné, en quelque sorte, son approbation au corps et à la création. Karl Heim peut écrire : « La résurrection de Jésus est le grand 'oui' de Dieu à la vie, loin de toute sombre nostalgie du Nirvana »⁽¹⁾. Et Joseph Moingt remarque : « L'attente eschatologique d'un univers transfiguré lui aussi par le retour du Seigneur de gloire (Ap 21.1s) postule la résurrection du corps, qui est notre relation au cosmos »⁽²⁾.

II. Le corps comme propriété et instrument

Pour autant le corps ne se dilue pas dans l'Univers. Il y a quelque agération à dire comme Gustave Martelet⁽³⁾ : « Notre vrai corps est l'univers tout entier ». Si le corps nous intègre au monde, il nous distingue aussi du monde. « Avoir un corps c'est être individué », précise Xavier Lacroix⁽⁴⁾ : « C'est un lieu déterminé, en un temps déterminé, créant une histoire particulière ». Se pose alors la question d'appartenance et d'autorité. Paul veut que les Corinthiens y réfléchissent : qui a l'*exousia* sur le corps ? Il ne nie pas que, dans une première analyse, le corps soit la propriété des personnes, des sujets. Un être humain a un corps, possède un corps, même s'il reste exact que ce corps c'est lui-même. Sans réticence aucune, le langage courant est employé : « vos corps » (v. 15), « votre corps » (v. 19), « son corps » (v. 18b). Un idéal, ou pour mieux dire un aspect du fruit de l'Esprit, reste la « maîtrise de soi », donc de son corps (Ga 5.22). On pourrait ici développer le thème d'une gérance fidèle et d'une gestion correcte du corps⁽⁵⁾.

(1) Karl Heim, *Jesus der Weltwollender*, cité par G.R. Beasley-Murray, *Tyndale Bulletin* 91/42.2, p. 307.

(2) J. Moingt, « Immortalité de l'âme et/ou résurrection », *Lumière et Vie* 107 (mars-mai, 1972), pp. 72-73.

(3) G. Martelet, *op. cit.*, p. 79.

(4) X. Lacroix, *op. cit.*, p. 80.

(5) Cf. A. Schlemmer, « La maîtrise du corps dans la perspective de l'Homme nouveau », *Revue Réformée* 97/98 (1974/1-2), p. 48. A propos du corps il écrit : « En prendre soin, en assurer le bon état, lui donner son meilleur rendement, le préserver de ce qui l'abîme, en éviter l'usure inutile, mais s'en servir avec intelligence et avec respect, c'est cela la maîtrise de soi dans la perspective de la vie nouvelle ». Notre responsabilité, ajoute-t-il, s'étend au corps d'autrui.

Mais dans le Nouveau testament, le sujet n'est propriétaire de son corps que de façon relative, seconde. C'est pourquoi Paul pose ici la question du seigneur auquel l'homme obéit : « Je ne me laisserai asservir par rien ! » Ainsi les relations avec la prostituée, aussi banales qu'elles ait pu paraître dans une ville comme Corinthe, aussi épisodiques qu'elles soient, créent une dépendance, une appartenance, qui s'exprime dans la formule « membre d'une prostituée » (v. 15). Il y a asservissement et dépossession non seulement par rapport à soi-même, mais, pour le croyant, par rapport à un autre seigneur, le seul légitime, le seul bienfaisant : « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? » (v. 15). Le Christ est seigneur à trois titres : il hérite des droits de Dieu sur sa création – il est, en fait, co-créateur, Col 1.16ss –, il a payé un droit de rachat (v. 20), et par sa résurrection il prend en charge l'avenir du corps.

Une gérance fidèle et une gestion correcte du corps.

Ainsi s'esquisse la situation paradoxale du chrétien en ce monde. Il possède un corps, mais, comme tout son être, celui-ci appartient au Seigneur, le vrai. Paul peut juxtaposer sans gêne le v. 18, où il emploie l'expression « son propre corps », et la conclusion du v. 19 : « Vous ne vous appartenez pas ». Car, pour lui, se soumettre volontairement à Dieu, c'est n'être asservi par rien, c'est même la seule façon de ne pas l'être ! La maîtrise personnelle, en particulier sur les appétits du corps, l'*egkrateia* (Ga 5.22), sera don et fruit de cet Esprit dont le v. 20 nous déclare que, venant de Dieu, il habite en nous, donnant naissance à des corps-temples, et non à des corps-tombeaux, comme le pensait l'idéalisme dualiste de l'Antiquité (cf. le rapprochement *sôma-sêma*).

Le corps est encore instrument. S'il conditionne largement notre psychisme, il en est aussi l'outil. Par lui, par nos mains, par nos lèvres, etc., nous devenons agents et artisans. Cette vérité banale d'expérience est mise ici au service d'une admirable vocation : « Glorifiez donc Dieu par votre corps ! » (v. 20b). Instrument de notre volonté, le corps devient instrument pour la gloire divine par la soumission de cette volonté. « Le corps est pour le Seigneur ! » (v. 13c). Pourquoi cet accent sur le corps ? La même question se pose en Rm 12.1 lorsque l'apôtre invite les fidèles à offrir leurs corps en sacrifice agréable⁽¹⁾. C'est pour mettre en valeur à la fois l'extension maximale du service chrétien, qui englobe les aspects les plus ordinaires de la vie, et son caractère concret, pratique, social, non limité au souci de l'intériorité.

Des corps-temples et non des corps-tombeaux.

En plaçant au cœur de ce passage le fait de la résurrection du Christ et la promesse de la résurrection corporelle, Paul suggère un épanouissement et un accomplissement futurs de tout ce qu'est le corps, hormis le péché. Les notions de propriété et d'instrumentalité trouveront alors leur plénitude de sens. C'est ce que laisse entrevoir l'admirable vision de 1 Co 15.27-28 : soumission universelle, communion sans limite puisque Dieu sera « tout en tous ». L'annonce d'une résurrection corporelle doit sans doute être comprise comme indiquant aussi que l'état définitif et bienheureux ne sera pas fait de passivité béate, mais d'activité bonne, diverse et épanouie. Les éblouissants tableaux de la fin de l'Apocalypse de Jean invitent à imaginer un service actif pour l'humanité régénérée⁽²⁾.

(1) On peut contester l'opportunité de la traduction de plusieurs versions modernes (TOB, BFC, etc.) en Rm 12.1 : « Offrez-vous vous-mêmes ». Sans être inexacte, elle perd l'accent sur le caractère concret du service demandé.

(2) X. Lacroix propose des développements assez hardis sur les « analogies », sur « les manières d'être corporelles » qui gardent leur valeur ; *op. cit.*, p. 82ss.

III. Le corps comme vecteur de communication

C'est la fonction essentielle dans ce passage, la fonction d'expression et de communication. Le corps est ce par quoi l'être humain est en communication non seulement avec le cosmos, mais aussi avec d'autres sujets, des personnes. Ernst Käsemann, un théologien qui s'est beaucoup intéressé à la corporalité, écrit que pour Paul « le corps est la possibilité de la communication »⁽³⁾. C'est un émetteur-récepteur. C'est d'ailleurs là une thèse en honneur en dehors du cercle des théologiens. Pierre Bühler constate que l'anthropologie philosophique allemande met en valeur « l'excentricité » de l'homme, c'est-à-dire le fait que l'homme est constamment provoqué à sortir de lui-même, en quelque sorte, du moins à trouver son centre en répondant aux appels extérieurs⁽¹⁾. La relation première, dans la Bible, nous l'avons dit, est avec Dieu le Créateur. La vocation à la communion avec lui n'a pas été définitivement compromise par le péché. Grâce à la personne et à l'œuvre du Christ elle est toujours proposée et elle concerne le corps. Paul peut alors avancer cet autre slogan qui en exprime toute l'ampleur : « Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur est pour le corps ». Que le corps soit pour le Seigneur, c'est clair. Plus neuf et hardi est le second élément « le Seigneur est pour le corps ». Outre l'approbation divine sur le corps qu'est l'œuvre créatrice, on entend le oui de Dieu en Christ, dans l'incarnation, puis dans la résurrection. L'événement même de notre salut s'est produit dans le corps, le corps mutilé de l'homme de douleur et le corps du ressuscité⁽²⁾. La détermination divine en faveur du corps se confirme dans cette volonté de « nous ressusciter aussi par sa puissance », nous accordant la grâce d'un corps spirituel définitif.

Par le corps s'établit aussi la communication avec nos semblables. Par lui s'instaure un réseau social, intersubjectif. C'est sur ce point que notre texte est à la fois le plus original et le plus ardu. L'apôtre ne recule pas devant des rapprochements osés, rapprochements entre la relation avec une prostituée, la relation dans le couple humain voulue dès l'origine, la relation avec le Christ ou l'Esprit Saint.

Par le corps s'établit aussi la communication avec nos semblables.

Trois types d'unions sont ainsi juxtaposées, à propos desquelles est employé un verbe vigoureux *kollasthai*, « s'attacher à », « s'unir à », qui peut désigner les rapports sexuels⁽³⁾. La première, l'union au divin, s'énonce à deux niveaux, le niveau concret du corps – « vos corps sont les membres du Christ » (v. 15a) – et le niveau plus global de la personne qui devient un « seul esprit » avec lui. Faut-il écrire esprit avec un « e » majuscule, s'agissant de l'Esprit de Dieu ? On hésite, car le parallélisme « un seul corps » et « une seule chair » irait dans le sens de l'esprit comme notion anthropologique. Mais la proximité du v. 19, avec sa mention de la présence durable et de l'autorité de l'Esprit de Dieu dans la vie du croyant, milite en faveur d'une désignation de l'Esprit Saint. En fait, l'incertitude est significative, sinon voulue. Comme dans le mariage, où les deux ne font plus qu'un, une seule « chair », tout en gardant leurs

(3) Ernst Käsemann, *Essays on New Testament Themes* (SCM : Londres, 1964), p. 133.

(1) P. Bühler s'exprime dans le livre collectif *Humain à l'image de Dieu. La théologie et les sciences humaines face au problème de l'anthropologie* (« Lieux théologiques », Labor et Fides : Genève, 1989). Francis Gerber en donne un compte rendu dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* 123, 1991/3, pp. 341-342.

(2) G. Martelet, *op. cit.*, p. 77, écrit : « De fait, la seule résurrection dont l'Évangile est le témoin atteint Jésus-Christ *en plein corps* (italiques dans le texte), si j'ose ainsi parler, comme la mort l'a fait ».

(3) On s'est interrogé sur la portée de ce verbe. S.E. Porter voudrait qu'il porte en lui-même le sens de subordination et traduirait *ho kollômenos* « celui qui se vend comme esclave », ce qui paraît excessif, même si le contexte va dans ce sens ; S.E. Porter, *Ephemerides Theologicae Lovanienses* (avril, 1991), p. 105ss. De son côté, J.I. Miller écarte une connotation sexuelle stricte pour la raison que la *Septante*, en Gn 2.24, emploie pour celle-ci le verbe composé « *Proskollasthai* : A fresh look at 1 Corinthians 6.16f » (NTS 27/1, 1980), pp. 125-127.

personnalités et leurs particularités, l'union au Christ est si intime et réelle – sans être pour autant de nature physique, d'où la faille dans le parallélisme, Paul ne pouvait utiliser les expressions « un seul corps » ou « une seule chair » - que se crée une nouvelle unité de vie appelée *hén pneuma*, « un seul esprit », à la fois vie de l'Esprit, avec un « e » majuscule, dans le croyant, et vie différente de l'esprit du croyant, dans une alliance sans confusion⁽⁴⁾.

Les deux autres unions, avec la prostituée d'une part, avec le conjoint dans une structure stable selon l'ordre de Gn 2.24, d'autre part, servent à la fois de termes de comparaison et d'antithèse. Ce sont donc des unions, et nous constatons ici l'importance que l'apôtre attache à la sexualité. Le « une seule chair » du livre de la Genèse qui définit le couple légitime, impliquant une rupture avec les familles de départ en vue d'un destin commun, a manifestement en premier lieu une connotation sexuelle. Au-delà de ce sens immédiat de la rencontre de deux corps, l'expression suggère, nous l'avons noté, l'émergence d'une nouvelle unité de vie, approuvée de Dieu, et apte à donner naissance à de nouvelles vies.

On s'étonne que Paul ait osé citer ce texte fondateur du couple à propos de la fréquentation des prostituées, c'est-à-dire pour des rapports sexuels incidentels, banals, insignifiants, du moins le pense-t-on. Pour Paul, ils ne sont pas insignifiants ! D'abord toute relation avec des personnes compte ! Ensuite la sexualité, même dévoyée, demeure un usage du corps très sérieux : elle devient dans ce cas une contrefaçon, une parodie de l'intention divine pour le couple. Même là, il y a constitution d'un « seul corps », ce qui ne se limite pas à la liaison de deux corps, au rapport physique, mais, à la lumière de la forte expression « membre d'une prostituée », indique aussi une dépendance assez objective pour contrarier d'autres appartenances, l'appartenance au partenaire habituel et légitime dans le cas d'hommes mariés, bien que ce point ne soit pas abordé ici (mais il vient au premier plan dans le chapitre suivant) et l'appartenance au Christ (v. 15)⁽¹⁾.

On s'étonne que Paul ait osé citer ce texte fondateur du couple à propos de la fréquentation des prostituées.

« On ne peut être membre du Christ et de la prostituée en même temps⁽²⁾. On retrouve la question de l'*exousia*. Paul expliquera en 1 Co 7.4 que dans le mariage chaque partenaire a autorité sur le corps de l'autre, employant d'ailleurs le verbe *exousiazēin*, exercer l'*exousia*. Dans cette caricature qu'est la visite aux prostituées demeure quelque chose d'un investissement d'autorité et d'une soumission réciproque qui heurte de front l'appartenance au Christ. D'où la vigueur du cri de l'apôtre : « Fuyez la *porneia*, la débauche » (v. 18a) ! Brendan Byrne, un jésuite australien, fait remarquer qu'on peut en conclure que dans le mariage chrétien la possession réciproque des corps se situe, elle, sous la seigneurie du Christ. Il n'y a pas antinomie entre les *exousiai*. Il ajoute que

(4) Cf. les remarques pertinentes sur ce verset de James D.G. Dunn, *Baptism in the Holy Spirit, Studies in Biblical Theology* (Second Series 15, SCM : London, 3^e édition, 1974), p. 124. Christophe Senft, *La première Epître de Saint Paul aux Corinthiens* (CNT, 2^e série VII : Neuchâtel-Paris, 1979), p. 84, commente : « Un seul Esprit signifie : une créature nouvelle par l'union avec le Christ ».

(1) L'emploi de deux expressions distinctes, *hén sôma* et *sarka mian*, est-elle significative ? Certains commentateurs soulignent que *sôma* et *sarx* sont parfois équivalents.. Paul, pensent-ils, s'intéresse à l'aspect sexuel présent dans les deux cas et ne fait pas de différence (ainsi Ch. Senft, *op. cit.*, p. 84). On peut penser toutefois que *sôma*, pour la relation avec les prostituées, met l'accent sur l'aspect physique du rapport, alors que l'utilisation du mot différent fourni par le texte de la Genèse, *sarx*, permet de suggérer, outre l'union des corps, une réalité plus riche et permanente.

(2) Dans un article intitulé « L'imaginaire du corps » (*Lumière et Vie* 166, pp. 19-20), Jean Le Du présente la sexualité en général comme « frénésie de complétude », dans laquelle le corps « a faim de rétablir une continuité, de ne faire qu'un seul corps, habitant une même peau, sans dehors véritable ». C'est l'imaginaire du « corps-continu ».

dans le couple, l'attitude de base, expression d'une autorité bonne, reste le don de soi, selon le modèle que laisse le Seigneur lui-même⁽³⁾.

Dans le mariage chaque partenaire a autorité sur le corps de l'autre.

Il reste à tenter d'élucider la plus étrange des affirmations de notre texte, véritable *crux interpretum*, la deuxième partie du v. 18, pour laquelle le père Allo, en 1934, pouvait déjà repérer de 20 à 30 interprétations différentes⁽⁴⁾. Quelle est donc cette distinction entre tout péché qui serait extérieur au corps et la fornication, seul péché qui serait contre le corps ? Voici une proposition qui vise à la simplicité en s'efforçant de prendre en compte au maximum le contexte immédiat. Il est évident que la formule « tout autre péché commis par l'homme est extérieur à son corps » a quelque chose d'excessif et on pourrait lui opposer d'autres déclarations de Paul démontrant que le corps est impliqué dans une variété de péchés, pas seulement les plus grossiers comme la glotonnerie et l'ivresse. Elle doit se comprendre en fonction du contraste avec l'autre formule relative au péché contre le corps (ou relatif au corps ; difficilement dans le corps, comme le voudrait Gundry, p. 70). Or cette deuxième locution s'éclaire quand on se rappelle que le corps est moyen de communication. Il se trouve que l'acte sexuel est la communication la plus intense et la plus intime, à laquelle le Créateur a accordé un rôle unique dans l'établissement des liens les plus forts et les plus lourds de conséquences⁽¹⁾. En se livrant à la *porneïa* l'homme pervertit cette fonction inestimable du corps : il pèche contre lui, il porte atteinte à cette aptitude où tout le corps se trouve engagé. Par comparaison, les autres péchés ne le blessent pas pareillement dans sa faculté de relation : on peut donc dire qu'ils se situent « hors du corps »⁽²⁾.

En se livrant à la porneïa l'homme pervertit cette fonction inestimable du corps.

Cette manière d'isoler la *porneïa* ne risque-t-elle pas de nourrir la peur de la sexualité et la dramatisation des péchés de la chair qui ont si longtemps encombré la vie des Eglises ? L'ensemble du *corpus* paulinien ne permet pas d'accuser l'apôtre d'être obnubilé par ce péché particulier : dans la liste des « œuvres de la chair » les fautes touchant aux relations humaines globales, discorde, jalousie, etc., occupent plus de place que la débauche, même si celle-ci est mentionnée en premier lieu (Ga 5.19-21). Paul a, en fait, une conception positive de la sexualité, comme le montrent les grands textes de 1 Co 7 et d'Ep 5.21-33, dans la mesure où elle s'exprime dans le couple et non au hasard des visites aux prostituées. Il est frappant qu'il ne mette pas la sexualité du côté des besoins, comme pour la nutrition, bien qu'il n'ignore rien de la force des pulsions, lui qui conseillera en 7.9 : « Il vaut mieux se marier que brûler ». Il la situe du côté de la relation aux personnes, relation à assumer avec le plus grand sens de la responsabilité. Voilà pour notre époque et sa banalisation de la sexualité, ravalée au niveau d'un besoin élémentaire du corps parmi d'autres, un message opportun !

Conclusion

Le Nouveau Testament donne au corps une place qui surprend. Il nous apprend à le considérer non seulement à partir de notre expérience, de nos sensations, non seulement à partir de

(3) Brendan Byrne, « Sinning against one's body : Paul's understanding of the sexual relationship in 1 Cor 6.18 », *Catholic Biblical Quarterly* 45/4 (1983), p. 614.

(4) E.B. Allo, *Première Epître aux Corinthiens* (Paris : Gabalda, 1934), p. 148.

(1) On pourrait certes penser que la voix et la parole sont les moyens corporels par excellence de la communication. Ils permettent toutefois de garder une distance.

(2) Cette solution est, grosso modo, celle de Brendan Byrne, *op. cit.*, pp. 612Ss, qui s'intéresse, plus largement, à la théologie du mariage que révèle 1 Co, ch. 6 et 7.

la doctrine de la création, mais à la lumière de la résurrection du Christ et en fonction de l'avenir, puisque, comme l'écrit Wolfart Pannenberg⁽³⁾ : « La fin du monde est déjà présente dans la résurrection de Jésus ». Mon corps a une histoire devant lui dont le terme n'est pas la mort, la corruption, mais un commencement, une transformation, un épanouissement !

Cet avenir, nous ne pouvons guère nous le représenter, mais nous savons qu'il restera corporel, même si la notion de « corps spirituel » nous dépasse. Nous comprenons au moins que ce sera encore beaucoup plus que le privilège actuel du corps, temple de l'Esprit : un investissement total, un revêtement parfait, une animation constante par l'Esprit ! Nous comprenons encore que le monde nouveau ne sera ni celui de l'individualisme triomphant dans son bonheur ni celui du panthéisme. Le corps est communication et il nous reliera à l'univers restauré, à son légitime Seigneur, ainsi qu'à l'humanité. Mais pas d'amalgame panthéiste puisque le corps personnalise et s'oppose donc à une conception fusionnelle du « tout en tous » de 1 Co 15.28.

Pas d'amalgame panthéiste puisque le corps personnalise.

En terminant, on pourrait s'interroger : est-il urgent de parler d'un corps à venir, alors qu'autour de nous tant de corps souffrent parce qu'ils sont affamés, malades, abîmés par la drogue, torturés ? Mais notre texte le montre, nous ne sommes pas invités seulement à nous réjouir en espérance et à rendre grâce pour une promesse si bouleversante. Avec Paul, nous ferons bien de réfléchir aux conséquences actuelles de ces certitudes de foi dans divers domaines, personnel, éthique, ecclésial, social, voire écologique.

Samuel BENETREAU

(3) W. Pannenberg, *Esquisse d'une christologie* (Paris, 1971), p. 76.